



Sinistralité en médecine libérale pour 2012.

Claims in private medical practice in 2012.

Chleir F.

La **Mutuelle d'Assurances du Corps de Santé Français (MACSF)** a recensé, en 2012, 2187 procédures pour dommage corporel incriminant chirurgiens, médecins ou anesthésistes, soit 250 de plus qu'en 2011.

Au civil, la **MACSF** a déboursé 48,6 millions d'euros pour 420 condamnations dont 4,7 millions d'euros pour un anesthésiste pour les complications d'une rachianesthésie.

En chirurgie, 5,2 millions d'euros ont indemnisé 31 chirurgiens orthopédistes. Neuf neurochirurgiens et quatre chirurgiens esthétiques ont été condamnés.

Au total, 505 médecins généralistes, 253 chirurgiens et 242 anesthésistes ont déclaré un dommage corporel, soit 2,65 % des praticiens libéraux qui sont mis en cause.

Les chirurgiens sont les plus exposés, 38,7 % d'entre eux ont été poursuivis pour 21,8 % des anesthésistes.

La nature des plaintes a également changé : elle porte plus sur la prise en charge du patient que sur un défaut technique.

Spécialités	Coût moyen par condamnation en 2012
Sages-femmes	715 973
Cliniques	221 732
Anesthésie	181 377
Cardiologie	178 855
Ophtalmologie	135 204
Chirurgie	97 458
Obstétrique	89 130
Médecine générale	88 456
Radiologie	47 308
Gastro-entérologie	33 768
Coûts indemnitaires moyens en 2012 (en euros).	

Chirurgie	38,7
Anesthésie	21,8
Urgentistes	13,2
Radiothérapie	9,3
ORL	7,1
Gastro-entérologie	9,0
OPH	5,7
Imagerie médicale	5,4
Cardiologie	3,3
Dermatologie	3,9
Moyenne	2,65
Pédiatrie	1,4
Médecine générale	1,3
Sinistralité des médecins libéraux en 2012 (en %)	